

TRI DES EMBALLAGES

COMMENT TRIER CORRECTEMENT LES PMC DANS LE SECTEUR MÉDICAL ?

LOGO

PMC

Les emballages qui répondent clairement à la définition des PMC ou qui sont semblables aux emballages utilisés dans un contexte ménager.

✓ EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Spécifiquement pour le secteur médical



✓ EMBALLAGES MÉTALLIQUES



✓ CARTONS À BOISSON



Ne sont pas autorisés dans les PMC



Les emballages qui sont considérés comme **des déchets médicaux dangereux** (par ex. les emballages et/ou éléments d'emballage liés à des objets tranchants tels que des aiguilles ou autre) **ou qui sont souillés** par des fluides corporels tels que du sang.



Les emballages qui peuvent être considérés comme (une partie d') **un dispositif médical**, tel que les seringues et perfusions.



Les emballages portant **des données médicales ou des données de patients**.



Les emballages présentant au moins 1 de ces **pictogrammes de danger**



OXYDANT (GHS03)



CORROSIF (GHS05)



TOXICITÉ AIGUË (GHS06)



TOXICITÉ CHRONIQUE (GHS08)



Les emballages **de plus de 8 litres**.



Les emballages présentant avec un bouchon de **sécurité enfant**.



Les objets (en plastique) qui ne sont pas des emballages, comme des gants jetables, des appareils et dispositifs, etc.



Les emballages constitués **d'un mix de matériaux** qui ne peuvent être séparés, par ex. une couche de plastique et une couche d'aluminium, tels que les plaquettes de médicaments.



POINT D'ATTENTION

1. Dans le cas d'emballages composés de différents matériaux, les différentes parties doivent être séparées les unes des autres. Triez la partie en plastique dans les PMC.
2. Les emballages sont techniquement vides.



Les emballages qui, en raison de la nature du produit/ contenu, constituent un risque potentiel, par ex. en raison de la présence de résidus de substances actives dangereuses.



Pour toute question, veuillez contacter ...